

DECOMPTE D'INVESTISSEMENT

3.2 Acquisition de deux véhicules communaux

Après l'approbation par l'Assemblée communale le 5 décembre 2022 d'un investissement de CHF 70'000.- en vue de l'achat de deux nouveaux véhicules communaux et suite au paiement des dernières factures, il est maintenant l'heure d'effectuer un décompte final pour cet investissement.

	Budget	Compte	Diff
Achat de deux nouveaux véhicules			
	70'000.00 CHF	50'462.60 CHF	
VW Caddy		29'000.00 CHF	
Modification du véhicule existant		21'462.60 CHF	
Marquage			
		323.10 CHF	
Total			
	70'000.00 CHF	50'785.70 CHF	-27.4%

Le compte d'investissement présente des charges pour CHF 50'785.70. L'investissement total est donc inférieur de CHF 19'214.30 par rapport au budget.

Arconciel, 9 décembre 2024